

Ecole Emile Barbou Carbon-Blanc

Conseil d'Ecole du 05 mars 2015

Présents :

Les enseignants : Mmes Barthélémy, Billard, Brustis, Fabre, Kassim, Mennier, Trébucq, Piquer et Darricau ainsi que Mrs Douziech et Labesse

La D.D.E.N : Mme Marsan

Les élus : Mme Drouhaut adjointe au maire, Mme Jarrigue conseillère municipale.

Les représentants des parents : Mmes Gaillard, Leclercq, Pauly, Pineau et Castets ainsi que Mrs Azpéligor, Fonthieure et Lefranc.
Mme Gamonet directrice du service éducation
Mme Bucelet (psychologue scolaire)

Excusés : Mr Turby le Maire, Mmes Lamand, Depeux parents d'élèves, Issaly et Gagnevin enseignantes.

Mr Labesse commence par accueillir les membres Conseil d'Ecole. Il présente Mme Darricau, enseignante des CM1b et CM2b les jours de décharge de Mmes Mennier et Fabre pour leur fonction de maître-formateur ainsi que Mr Douziech, remplaçant de Mme Gagnevin durant son absence liée à l'organisation de son temps partiel. Mme Drouhaut présente Mme Jarrigue. Les secrétaires de séance sont désignées : pour les enseignants, Mme Brustis et pour les Parents d'élèves Mr Lefranc.

Adoption du compte rendu du conseil d'école du 1^{er} trimestre.

A) Organisation pédagogique de l'école :

1- Effectifs prévus pour la rentrée 2015:

Actuellement 282 élèves sont scolarisés à l'école (soit 20 de plus que l'an passé). 54 CM2 vont quitter l'école en fin d'année, 53 CP sont annoncés. L'école compterait donc 281 élèves à la rentrée de septembre.

Pour la rentrée prochaine, Mr le Directeur Académique a indiqué qu'il n'y aurait plus de seuil pour les ouvertures et fermetures de classes.

L'école fait part de son inquiétude car cette année les classes comportent 28 voire 29 élèves avec une évolution de la population scolaire : un public nouveau arrive sur l'école.

De plus, de nombreux logements vont être attribués. Les enseignants interrogent la Mairie pour connaître la manière dont elle envisage de répartir ces nouveaux élèves sur les 2 écoles élémentaires. Comme nos collègues de l'école Pasteur nous avons quelques inquiétudes sachant que les décisions d'ouverture et fermeture vont se prendre très prochainement.

Madame Drouhaut indique qu'il n'y a pas beaucoup de visibilité sur les nouveaux logements. On assiste plutôt actuellement à un déplacement de population à l'intérieur de la ville.

A ce jour, seulement 31 élèves ont intégré la commune. Les inscriptions sont prévues jusqu'au 10 avril et il pourrait y avoir un rééquilibrage entre les deux écoles.

Les parents font part de leur inquiétude, tout le monde restera vigilant.

2- Liaison école-collège

Une nouvelle instance, le conseil école-collège a permis de relancer cette liaison. Une 1^{ère} réunion a eu lieu le 8 janvier en présence de Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription, Madame La Principale du collège, un enseignant de chaque école du secteur, quatre professeurs du collège, la psychologue scolaire et la Conseillère Principale d'Education. Mme Fabre représentait l'école. Au cours de cette première réunion, 3 mesures ont été actées.

* Deux professeurs sont venus à l'école le 4 février pendant deux heures. Un professeur a présenté le collège à l'aide d'un diaporama, le second professeur, celui d'allemand, a sensibilisé les élèves à la section bilangue.

* Une visite du collège est prévue le mardi 31 mars de 10h 00 à 14h30. Les CM2 découvriront le fonctionnement du collège, mangeront sur place et assisteront à deux cours « fictifs ».

* En mai, une commission de liaison professeur/enseignant se tiendra afin de préparer au mieux l'accueil des futurs élèves de 6èmes, particulièrement ceux qui nécessiteront un accompagnement plus important.

3- Les projets en cours et à venir

* Le projet musique se poursuit avec Alain Bonamy.

Ce dernier bénéficie de 110 heures d'intervention sur l'école comme l'an dernier. La valorisation du travail effectué se fera de deux manières :

- en public, au cinéma Favols pour les CM1 autour du projet théâtre et contes détournés le 15 juin et pour les CE1 autour du projet danse contemporaine et contes détournés le 22 juin
- au sein de l'école devant les autres classes pour les CP, CE2 et CM2.

* Poursuite des activités avec la médiathèque : lecture, rallye lecture, contes, poésie (en mars avec la mise en place d'un cocon).

* Le 28 mai, une rencontre sportive sera organisée au stade Lacoste pour l'ensemble de l'école, dans le cadre de la liaison inter cycles.

* Projet danse : CM2/6^{ème}. Les élèves d'une classe de CM2 et d'une classe de 6^{ème} ont assisté à un spectacle de danse contemporaine Au pied de la lettre au Cuvier. Puis les classes bénéficieront de l'intervention d'un chorégraphe. Une restitution de ce travail sera présentée au Cuvier entre le 17 et le 19 juin.

* CP : Projet scientifique « Trucs qui roulent » : il est prévu la construction d'objets roulants en partenariat avec Côté Sciences.

4- L'informatique

16 postes ont été livrés pendant les vacances, ils seront installés à partir du 9 mars et répartis sur les 2 salles. Il faudra veiller au transfert des anciennes données, s'assurer de la mise en réseau et de la connexion avec le photocopieur.

5- Les sorties scolaires

Les familles sont informées par le biais du cahier de liaison.

Si la sortie dépasse le cadre strict du temps scolaire, une autorisation est demandée aux parents, celle-ci précise les horaires et ce dont doit se munir l'enfant.

Mr Labesse précise que le maximum est fait pour informer, dans les meilleurs délais, les parents désirant aider à l'accompagnement pour qu'ils puissent s'organiser au mieux.

Pour les sorties de fin d'année, le budget alloué par la mairie reste le même que l'an passé, 18€ / enfant.

6- Le RASED : état des suivis

Mme Bucelet, psychologue scolaire présente son travail. Elle intervient auprès des enfants en difficultés sous différentes formes : bilans, suivis ponctuels, équipes éducatives et rencontres avec les familles. Elle travaille seule sur 10 écoles maternelles et élémentaires. Elle est présente à l'école une demi-journée par semaine.

Le nombre de demandes d'aide de la part des enseignants pour des élèves en difficultés est stable par rapport à l'an passé mais les difficultés rencontrées sont plus importantes. A ce jour, elle intervient auprès de 16 élèves.

Les classes ayant des effectifs de plus en plus importants, les problèmes de suivis de ces enfants se sont accentués. Elle note aussi une évolution de la population de l'école.

B) Fonctionnement de l'école

1- Rythmes scolaires

Mme Marsan, la DDEN, exprime son mécontentement car elle n'a pas pu assister à la réunion du 2 février organisée par la municipalité faute d'avoir été prévenue assez tôt.

Suite à cette réunion, les enseignants souhaitent que la mairie les informe sur l'état de la réflexion et sur la problématique des horaires d'entrée des maternelles et élémentaires.

Mme Drouhaut informe le conseil d'école qu'une étude est en cours sur le coût de l'organisation des « rythmes scolaires ».

C'est pourquoi aucune décision n'est arrêtée à ce jour.

Concernant le problème des parents ayant des enfants dans les écoles Prévert et Barbou, Mr Le Maire a acté la gratuité de l'accueil périscolaire à partir de 8h20 sur l'une ou l'autre des écoles. Un courrier sera envoyé en avril aux familles concernées.

2- Pause méridienne et périscolaire

Retour des parents après leur visite : bonne implication de l'équipe d'animation, très à l'écoute des enfants et des enseignants. Amélioration de la communication par un affichage sur le tableau à l'entrée de l'école.

Dans le restaurant scolaire, les enfants circulent dans le calme, le niveau sonore est satisfaisant, le nombre d'enfants n'est pas trop élevé, le dernier enfant à rentrer pour déjeuner arrive vers 13h10/13h15.

Les représentants FCPE signalent qu'une pause de moins de deux heures risque de donner une moindre qualité de service.

Mr Labesse convient que le temps de repas actuel est intéressant mais s'interroge, avec les autres enseignants sur la durée totale de la journée qui reste très importante. Une pause de seulement 1h30 ne serait-elle pas plus adaptée ?

Il signale aussi qu'aujourd'hui, pendant ce temps méridien, les enfants de cycle 2 et ceux de cycle 3 se partagent deux espaces distincts.

En ce qui concerne l'aide aux devoirs, celle-ci est possible à la garderie avec Olivia ou Sabrina dans une salle dédiée.

3- Les sanitaires pendant la récréation

Cette question est récurrente, le directeur informe qu'il n'y a pas de véritable souci aux toilettes. Les cas évoqués semblent être plutôt individuels et ponctuels. Il précise que les parents d'élèves ont assisté à l'interclasse et peuvent donc en témoigner. Il est du rôle des parents d'élèves de rassurer les familles et de donner les explications nécessaires. Elles peuvent ensuite rencontrer l'enseignante, les animateurs du périscolaire ou le directeur.

C) Travaux

1- Chauffage

Les deux salles de l'étage ont été isolées, la chaudière en panne a été réparée. Le chauffage fonctionne maintenant normalement. Un suivi est réalisé régulièrement.

Mr le Maire est en discussion avec la Métropole pour le changement de la chaudière.

2- Questions des parents

- Un panneau d'affichage pour l'association des parents indépendants sera prochainement installé, il est commandé.
- Il existe une boîte aux lettres à la disposition des associations des parents d'élèves.
- A compter du mercredi 11 mars, un agent municipal fera traverser les enfants le mercredi midi.
- Le transport en bus est assuré toute l'année pour les déplacements concernant la piscine et les mois de janvier et février pour se rendre au gymnase Lacoste.

Les parents d'élèves réagissent en exprimant leur mécontentement. Lorsqu'il pleut, les séances de sport sont souvent annulées. La mairie précise que c'est un choix politique de la ville, et plus précisément d'un point de vue budgétaire.

D) Divers

1- Fête de fin d'année

La fête de l'école aura lieu le vendredi 19 juin 2015 à l'école sur le même principe que l'an passé.

Les parents seront sollicités pour permettre le bon déroulement de cette manifestation.

2- Date de la manifestation de remise des dictionnaires

La date n'est pas encore fixée, ce pourrait être le 16 ou le 23 juin.

3- Bourse aux fournitures FCPE : résultat de l'étude

Les représentants de parents de la FCPE indiquent que leur projet est intéressant pour les familles à partir de deux enfants scolarisés y compris lorsqu'un des deux enfants l'est au collège (amortissement de l'adhésion obligatoire): coût réduit, pas de tentation d'acheter d'autres marques, gain de temps pour les parents.

Les représentants des parents d'élèves indépendants annoncent qu'ils étudient la même proposition.

Mr Labesse propose que les deux associations se rencontrent afin qu'il y ait une proposition simple en direction des familles.

Il rappelle qu'il faudra de toutes les manières attendre les listes proposées par les enseignants.

La séance est levée à 19h45.

Les secrétaires de séance

Le Directeur

Mme Brustis
Enseignante

et

Mr Lefranc
Parent d'élève

Mr Labesse

